



Pour citer cet article :

**« de notre Monastère de Notre-Dame de
Charité du Bon Pasteur de Bourges »,
décembre 1851. Collection C. Dumas, 8 p.**



VIVENT JÉSUS ET MARIE!

De notre Monastère de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur de Bourges.

8 décembre 1851.

Paré de votre gloire et de votre beauté,
apprêtez-vous à combattre, à vaincre et à
régner.

(Ps. 44. V. 45.)

NOS TRÈS-HONORÉES ET BIEN-AIMÉES SŒURS,

Ces admirables paroles ne peuvent-elles pas être appliquées à notre saint Institut? Paroles que le saint Roi prophète adressait au fils bien aimé du Père des Miséricordes qui vient à nous petit enfant, ne nous faisant entendre que des vagissements, ne nous montrant que de pauvres langes, et cependant c'est à lui que ce saint roi dit : paré de votre gloire et de votre beauté

Oh! sans doute, nos intimes Sœurs, c'est bien en effet auprès de la crèche adorable que nous verrons en quoi consiste notre gloire et notre beauté, nous filles du Bon-Pasteur qui, au jour où nous nous sommes consacrées à ce divin époux, avons embrassé la pauvreté de la crèche et les douleurs du Calvaire, pour combattre et vaincre le démon et ses œuvres dans les âmes que le divin Pasteur daignerait nous confier, pour le faire régner sur les cœurs qui l'avaient si long-temps méconnu.

C'est là, près de cette crèche, qu'à cette époque si précieuse nous aimons à nous trouver toutes réunies aux pieds de Jésus enfant pour y déposer les vœux ardents et les souhaits bien sincères que nous formons pour notre très-digne Mère générale, et pour chacune de vos charités; allons ensemble offrir à cet aimable Enfant le tribut de nos louanges et l'encens de la plus vive reconnaissance, pour qu'il daigne conserver à notre amour notre très-honorée Mère générale, dont les vertus éminentes montant sur l'autel des parfums d'où elles exhale sur tous ses membres, répandent une odeur qui ressemble à l'ambre le plus délicieux, et dont nous pouvons lui adresser ces paroles sublimes du psalmiste : parée de gloire et de beauté, apprêtez-vous à combattre, à vaincre et à régner. Oui, nos aimées Sœurs, chaque fois que cette voix rétentit d'un bout de l'univers à l'autre pour proclamer reine de Sion notre digne Mère, sainte Euphrasie qui, parée de gloire et de beauté, se tenait entre le vestibule et l'autel, attendant dans sa chère solitude la volonté du Seigneur, et bientôt se firent entendre ces cris d'allégresse que prononcèrent nos chères Sœurs électrices : apprêtez-vous... à régner encore sur des enfants qui vous aiment et vous chérissent...

Mère mille fois aimée, veuillez recevoir l'expression de notre vive et bien sincère

gratitude , et croire au dévouement et à l'attachement inviolable de celles qui mettent leur bonheur dans l'obéissance qu'elles ont vouée à votre dilection. Aussi, nous livrons-nous aux plus vifs transports de joie en voyant combien sont admirables les œuvres de miracles et les prodiges de grâces qui s'opèrent tous les jours dans notre sainte Congrégation , en la voyant surtout étendre ses branches jusque dans les contrées les plus lointaines , et bien au-delà des mers , se disputer à l'envie le bonheur de posséder de ses enfants.

Prions , nos intimes Sœurs , prions ensemble le divin enfant Jésus , de conserver les jours si précieux de notre vénérée et si aimée Mère générale , pour qu'elle règne long-temps pour le bonheur et la gloire de notre sainte Congrégation ; prions encore pour que le Seigneur fasse fructifier et répande ses amples bénédictions sur toutes ses entreprises , et qu'il daigne augmenter en nous son divin amour et entretenir la ferveur dans tous nos monastères.

Tels sont , nos Sœurs bien-aimées , les vœux et les souhaits que nous déposons avec bonheur aux pieds de l'Enfant adorable pour toutes vos charités , et que nous vous prions de faire agréer à votre digne Mère Prieure.

Veillez recevoir nos sentiments les plus cordiaux et les plus affectueux , vous Sœurs chéries qui avez le bonheur d'habiter Sion , ce cher berceau de notre enfance spirituelle , duquel nous sommes bannis par la sainte obéissance. Nous les offrons particulièrement à nos chères Sœurs du Conseil et du Chapitre , qui soutiennent par leur dévouement le poids des travaux de notre digne Mère générale.

Que nos aimées Sœurs novices trouvent ici l'expression de la vraie et sincère affection que leur portent des Sœurs qui désirent vivement leur accroissement , pour cultiver le champ immense du Seigneur.

Veillez , nos intimes Sœurs , être nos interprètes auprès de Monseigneur votre vénérable Evêque , pour offrir à Sa Grandeur l'hommage de nos vœux et de notre vive gratitude , pour l'intérêt tout paternel que ce digne prélat porte à notre sainte Congrégation. Daignez aussi être nos interprètes auprès de M. Joubert , notre respectable et digne supérieur , pour lui faire agréer l'hommage de notre profond respect et l'ardeur de nos vœux ; veillez les offrir aussi à MM. les Aumôniers , dont le zèle et le dévouement sont admirables.

Maintenant , nos bien-aimées Sœurs , nous allons vous faire part des grâces qu'il a plu à la divine Providence de nous départir. Nous avons eu aussi nos croix , car serions-nous filles du Bon-Pasteur si nous n'en avions point ? La plus grande est celle de la maladie. Presque toute l'année quelques-unes de nous ont été sur leur lit de douleur ; mais leur résignation a beaucoup contribué , nous n'en doutons point , à attirer sur nous les grâces dont le bon Dieu s'est plu à nous combler.

La première et la plus insigne de toutes les grâces qu'il a plu à la divine Providence de nous accorder est sans contredit celle qui nous est commune avec vos charités. Vous nous avez comprises , sœurs bien-aimées ; oh ! oui ; la réélection de notre digne Mère générale n'est-elle pas la plus grande grâce que le Divin Pasteur puisse nous accorder ? Aussi , dans l'élan de notre reconnaissance , avons-nous fait monter vers le ciel les accents de la joie la plus vive pour le remercier de nous avoir laissé notre soutien , notre guide , la reine de nos cœurs ; d'avoir comblé les vœux que nous lui

adresses pour qu'il conservât à notre amour une Mère si tendrement chérie, dont notre sainte Congrégation a si grand besoin. Nous l'avons remercié aussi, ce Dieu si bon, de nous avoir rendu notre bonne Mère prieure, qui soutient d'une manière si admirable notre cher nonastère, depuis sa fondation, et qui tâche en tous les actes de son gouvernement de se conformer aux intentions de notre vénérée Mère générale. Aussi, avec quelle effusion de cœur se plaît-elle à nous rappeler toutes les instructions de cette digne Mère, dont elle nous a fait le récit à son retour de notre chère maison mère, et sur laquelle nous tâchons de régler notre conduite en nous efforçant de redoubler de zèle et de ferveur pour la prospérité et l'accroissement de notre chère tribut.

Nous comptons toujours au premier rang l'intérêt tout paternel que nous porte Son Eminence, notre saint Prélat qui, cette année, nous en a donné une preuve bien sensible, comme nous vous le dirons ci-après.

M. notre digne supérieur nous porte aussi un intérêt tout paternel, se prêtant avec bonté à toutes nos solennités, voulant bien venir nous dire la sainte Messe les jours de nos grandes fêtes.

M. l'abbé Michaud, vicaire général, a la bonté de venir nous confesser tous les huit jours, malgré ses nombreuses occupations. Il se prête aussi bien volontiers à confesser nos chères pénitentes quand elles le désirent, et que, de concert avec leur confesseur, nous croyons que le changement peut leur être utile.

Les secours spirituels nous sont départis avec abondance; nous avons la sainte messe tous les jours et les saluts permis par nos saintes règles; c'est un professeur du petit séminaire qui veut bien nous tenir lieu d'aumônier.

M. de Quincerot, nommé cette année curé de St-Bonnet, veut bien, malgré les nombreuses occupations que lui donne une paroisse de 5000 âmes, continuer de confesser nos classes; mais ne pouvant nous donner des instructions aussi fréquentes, comme par le passé, M. l'abbé Desprez a la bonté d'y suppléer, en nous distribuant fort souvent la sainte parole de Dieu. Les Révérends Pères Jésuites nous sont toujours aussi très-dévoués, nous disant la sainte messe pendant les vacances de M. notre aumônier. Ce sont aussi ces bons Pères qui nous confessent extraordinairement, et qui veulent bien nous prêcher nos retraites annuelles, que nous n'avons pas eu le bonheur de faire cette année, à cause des nombreux ouvriers que nous avons eu tout l'été; mais nous espérons avoir ce bonheur, ainsi que nos classes, dans le courant du mois de janvier.

Nous venons de vous dire, nos biens aimées sœurs, que nous avons eu tout l'été de nombreux ouvriers; nous allons vous dire pourquoi: il y a long-temps que nous demandions au Seigneur qu'il lui plût de nous donner les moyens de pouvoir lui élever un temple. Nous n'avions toujours qu'une pauvre petite chapelle provisoire qui devenait de jour en jour trop petite, pour le nombre de pauvres brebis que nous recevions. Au mois de septembre, l'année dernière, notre Mère fit vœu pour un an que deux personnes resteraient en adoration devant le Saint Sacrement, depuis le jeudi matin jusqu'au vendredi, si le bon Dieu nous accordait ce que nous lui demandions, et que cette dévotion commencerait aussitôt que nous aurions reçu le premier don pour cette fin. Peu de jours après, en effet, on nous fit don de 1000 fr.

et le 17 octobre nous commençâmes ; c'était à qui aurait la faveur de passer la nuit devant le Très-Saint Sacrement. Nous nous relèvions à une heure, et nos chères pénitentes rivalisaient de sagesse pour obtenir cette faveur ; mais le bon Dieu se plaisait à nous faire attendre. Plusieurs dames très-dévouées commencèrent une loterie pour cette œuvre, qui rapporta quelque chose ; mais, hélas ! c'était encore trop peu pour commencer ; nous redoublâmes alors de ferveur : prières, jeûnes, mortifications, rien ne fut négligé. Enfin arriva le beau mois de Marie ; nous espérions que cette bonne Mère que nous invoquions de concert avec notre céleste protectrice, la vénérable Germaine, nous accorderait cette grâce. Pendant le mois qui lui est consacré, nous avons déjà fait plusieurs neuvaines pendant lesquelles nous portions processionnellement le tableau de la vénérable Germaine. Autour du terrain que nous destinions à construire cette chapelle si désirée, nous arrosions ce même terrain avec de l'eau de la Sallette ; mais Marie, en effet, voulait couronner son mois par cette grâce ; nous le commençâmes pleines de confiance, mais sans espoir, car alors tout semblait nous l'ôter ; il nous fallait, pour commencer, la permission de notre vénérable Prélat et celle de M. notre supérieur, et déjà plusieurs fois des personnes dévouées à notre maison leur en avaient parlé, et il croyait prudent de ne pas accorder cette permission. Mais Marie est toute puissante, elle ne pouvait résister aux vœux de ses enfants, ils lui étaient offerts avec ferveur ces vœux ; tous les soirs à sept heures et demie, nos classes se réunissaient à nous, les enfants de la préservation en tête avec leur bannière, puis nos chères pénitentes portant sur un brancard richement orné notre auguste Reine ; la Communauté fermait la marche portant aussi sur un brancard les reliques de saint Candide, que nous nous proposons de placer honorablement dans notre nouvelle chapelle ; c'était vraiment un spectacle attendrissant de voir défiler ce long cortège d'enfants arrachés au démon, chantant les louanges de leur libératrice. Notre espérance ne fut pas trompée, nos aimées Sœurs, car, le dernier jour de ce beau mois, M. notre supérieur vint lui-même nous apporter cette permission tant désirée ; il était accompagné de M. l'abbé de Quincerot et de M. D'Haranguier ; ils prirent de suite les dimensions pour la grandeur, puis firent un plan bien plus grand que nous n'aurions osé l'espérer. On disposa le plan de manière à ce que plus tard on puisse faire un corps de bâtiment pour joindre l'église avec ceux que nous occupons maintenant. Les premiers jours de juin les ouvriers se mirent à l'ouvrage, et maintenant on monte la charpente, puis on va couvrir ; mais il nous faudra attendre pour la faire finir que le bon Dieu nous envoie de nouveaux secours. Priez, nos aimées Sœurs, pour nous obtenir cette faveur,

Le 9 août, jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, fut pour nous un jour de vrai bonheur. Monseigneur, notre digne Archevêque, voulut bien se rendre à notre invitation en venant administrer le sacrement de Confirmation à 17 de nos enfants de la préservation et 10 de nos chères pénitentes. Il arriva à 2 heures de l'après-midi, accompagné de M. Michaud, son vicaire général. Son Eminence voulut bien entrer un instant dans la salle avant de se rendre à notre pauvre chapelle. Nous avons décoré la porte d'entrée le mieux possible, et Son Eminence nous dit avec un sourire fort gracieux : Oh ! comme c'est beau ! Pour dire la bonté plus que paternelle avec laquelle Monseigneur nous parla serait impossible. Les

paroles suaves et pleines d'onction que nous adressa ce saint Prélat resteront à jamais gravées dans nos cœurs. Après avoir conféré le sacrement de Confirmation, Son Eminence voulut bien se rendre à notre nouvelle construction pour en bénir la première pierre. Notre digne Mère Prieure avait, par reconnaissance, fait graver le nom de Monseigneur sur cette pierre qu'il devait bénir. Nous conduisîmes processionnellement Son Em. sous l'arc-de-triomphe que nous avons élevé. Nos classes étaient rangées en chacune leur chœur ; huit ecclésiastiques accompagnaient Monseigneur. La bénédiction fut longue et dura près d'une demi-heure. Nous croyions que Son Eminence ne bénirait que la première pierre ; quelle fut notre surprise quand nous vîmes Monseigneur prendre le goupillon et faire tout le tour des fondations pour les bénir ! Tout était encombré de pierres, c'était vraiment un spectacle digne d'admiration que de voir ce bon et vénérable prélat courir çà et là dans les pierres aux vives ardeurs du soleil. En revenant, Son Eminence nous dit très-aimablement : Quand elle sera finie, nous ferons une bien plus belle fête encore, et elle sera complète, car la bonne Mère sera ici. Oui, nos aimées Sœurs, elle manquait à cette jouissance, notre digne Mère Prieure n'étant pas de retour de notre chère Maison mère où elle était allée pour la réélection de notre très-digne Mère générale. Nous en avons été bien peinées, car cette satisfaction lui était bien due ; elle a tant travaillé et travaille encore tous les jours pour cette œuvre que le bon Dieu lui a confiée ; mais nous n'avons pu obtenir de Monseigneur qu'il retardât sa visite, étant obligé d'habiter la campagne tout l'été à cause de sa santé. Après cette cérémonie, Monseigneur voulut bien visiter nos classes et écouter les compliments et couplets qui avaient été préparés. Son Eminence y répondit avec cette même bonté paternelle avec laquelle il nous avait parlé ; nos enfants étaient ravis ; puis il voulut bien nous faire l'honneur de rentrer dans notre salle de communauté et accepter quelques rafraîchissements que nous avions préparés ; pendant ce temps il s'informait avec bienveillance de tout ce qui nous concernait. Enfin, Monseigneur nous quitta, nous laissant dans la joie, le bonheur, et remplies de reconnaissance pour un si beau jour dont les vives impressions ne s'effaceront jamais de nos âmes. Nous pensons, Sœurs chéries, intéresser vos charités en vous donnant la dimension de notre chapelle ; elle joint au nord notre classe de préservation par le chœur qui a 6 mètres 80 centimètres sur 7 mètres 40 centimètres ; au midi elle joindra la communauté, plus tard, par le chœur des Religieuses qui a 9 mètres 74 centimètres sur 7 mètres ; le portail d'entrée est au levant et le chœur des Pénitentes se trouve derrière le grand autel ; au couchant, elle a de longueur 26 mètres 20 centimètres sur 9 mètres de hauteur et 7 mètres de largeur ; le chœur des Pénitentes a 9 mètres et le sanctuaire 4 mètres. Le reste est pour le public.

Dans le courant de l'année, nous eûmes la visite de M le Préfet qui a choisi notre maison pour fonder dans le département un établissement de jeunes détenues ; nous en avons déjà 6 et nous en attendons 3 qui nous sont annoncées. Ce respectable monsieur visita nos classes, en admira la bonne tenue, et nous promit sa protection. Nous eûmes le bonheur de faire notre Jubilé au mois de janvier. Nous le commençâmes le 9 de ce mois et le terminâmes le jour du Saint-Cœur de Marie par une communion solennelle. Huit de nos enfants de la préservation et une de

nos pénitentes, âgée de 17 ans, firent leur première communion. M. de Quincerot voulut bien nous faire deux instructions par semaine pendant les trois premiers jours, et la dernière, qui fut une véritable retraite, deux instructions par jour. Nos classes qui, généralement, nous donnent de la satisfaction, profitèrent admirablement de cette faveur insigne et en conservent précieusement les fruits.

Au mois de février, nous eûmes la consolation de voir notre chère Sœur Marie de Saint-Philippe qui se rendait à Moulins; mais le séjour de cette aimée Sœur fut beaucoup trop court pour nos desirs; nous sommes si heureuses, nos aimées Sœurs, de posséder quelques unes de vos charités!

A l'époque de l'élection de notre très-digne Mère générale, notre chère Sœur Marie de Sainte-Céleste, supérieure de notre monastère de Moulins, vint prendre notre chère Mère en passant, et resta au milieu de nous quelques jours, qui ne furent pas très-gais, sachant qu'elle devait nous emmener notre Mère que nous espérons cependant bien revoir encore reprendre le gouvernement de notre cher Monastère; aussi nos vœux et nos prières l'accompagnèrent-ils, et Dieu qui connaît les besoins de ses enfants la rendit à notre désir après 17 jours d'absence. Nous priâmes M. notre digne Supérieur de venir recevoir sa profession de foi; elle eut lieu le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, ce qui en fit une double fête; néanmoins elle aurait été plus complète si le départ précipité de notre chère Sœur Marie du Bon-Secours, qui était ici depuis 9 ans, ne fût venu troubler cette fête. Le lendemain, nos chères Sœurs partirent pour se rendre à notre chère Sion où notre chère Sœur Marie-du-Bon-Secours allait rejoindre la colonne destinée pour l'Egypte. Quinze jours après, notre chère Sœur assistante revint de notre chère Maison-Mère ravie de joie et de bonheur d'avoir pu contempler de ses yeux les merveilles de notre Jérusalem terrestre, d'avoir entendu et admiré les paroles et la tendresse de celle qui en fait le charme, et le bonheur d'avoir pu, après 12 années d'absence, raviver son âme à cette source sacrée et contempler les vertus héroïques de toutes nos aimées Sœurs qui habitent notre chère patrie. Cette chère Sœur nous apporta une nouvelle qui nous rendit d'autant plus heureuse qu'elle était peu attendue: c'est que notre très-digne Mère générale promettait à ses enfants de Bourges de venir passer quelques jours au milieu d'elles en revenant de son long voyage du Nord. Oh! combien nos cœurs trouvèrent longs ces deux mois qu'il nous fallait attendre pour posséder la reine de nos cœurs! Nous les passâmes à tout préparer pour recevoir celle que nous appellions de tous nos vœux. Notre bonne Mère Prieure, dont la délicatesse est admirable et dont l'attachement à notre vénérée Mère générale est sans bornes, fit faire un lit complet tout neuf pour recevoir sa dilection.

Nous jouissions tous les jours en préparant quelque chose pour cette tendre Mère. Vers le temps où nous comptions à peu près son retour, nous écrivîmes à notre chère Maison mère, puis à nos aimées Sœurs de Paris sans recevoir de réponse. Ce silence commença à nous affliger; enfin arriva une lettre; mais, hélas! c'était pour nous annoncer que notre digne Mère était de retour à Angers; jugez, nos intimes Sœurs, de notre douleur; enfin on nous fit espérer cette faveur pour l'année prochaine; mais que cette époque est éloignée pour des enfants qui désirent si ardemment voir leur Mère!

Nous eûmes aussi à la même époque le bonheur de posséder plusieurs jours notre chère Sœur Marie de Saint-Louis, supérieure de notre Monastère d'Arles, qui nous a beaucoup édifiées par son esprit religieux et par son attachement pour notre sainte Congrégation.

Le 20 octobre, nous eûmes une cérémonie fort touchante : ce fut l'abjuration d'une protestante âgée de 28 ans, elle reçut le saint Baptême et fit sa première communion ce jour même ; cette pauvre enfant avait un désir si ardent de se faire catholique, qu'elle n'en parlait jamais qu'avec les larmes aux yeux. Dieu, qui avait des vues de miséricorde sur cette âme, la pressait de chercher quelqu'un à qui elle pût ouvrir son cœur, et pensait qu'il n'y avait que dans la confession qu'elle pût trouver du soulagement ; c'est ce qui l'a décidée à entrer parmi nos pénitentes et à embrasser notre sainte religion ; elle est aujourd'hui très-contente et surtout très-fervente.

La mort nous a ravi cette année deux de nos chères pénitentes, qui sont mortes dans de très-bonnes dispositions.

C'est avec bonheur, nos aimées Sœurs, que nous allons maintenant vous faire part des dons qui nous ont été faits pendant le cours de cette année. Une personne qui veut rester inconnue nous a donné pour notre chapelle 1,800 fr. ; M^{lle} de Champgrand, 1,300 fr. ; M. Pierre, 75 fr. ; M. le curé de Notre-Dame, 70 fr. ; M^{me} de Monsaulnin, 50 fr. ; les Révérends Pères Jésuites, 50 fr. ; une personne inconnue, 100 fr. ; la loterie, 610 fr. ; divers petits dons, 147 fr. Vu le vif désir de contribuer à la construction de notre chapelle, que nous témoignèrent nos enfants des deux classes, nous leur donnâmes de l'ouvrage d'un nouveau magasin, à faire à leur récréation, pour la fête de notre bonne Mère du Cœur de Jésus ; elles voulaient gagner chacune 10 fr. ; mais il en est qui ne l'ont pu, malgré leur désir et quoique pendant trois mois elles se soient levées à trois heures du matin ; enfin elles ont pu gagner 300 francs à la grande classe et 70 fr. à la préservation ; les mères ne voulant pas être moins généreuses, travaillèrent aussi sans que leurs emplois en souffrissent, et réalisèrent une somme de 200 fr. Nos chères pénitentes et enfants aidèrent leurs maîtresses, ne voulant pas, disaient-elles, les laisser tant travailler ; notre bonne mère fut très-contente et donna de suite ces 570 francs au maître maçon.

Grâce au bon saint Joseph, l'ouvrage ne nous a pas manqué ; nous nous sommes vues à la veille, mais Dieu a pourvu à temps au besoin de ses enfants ; le personnel de notre communauté a un peu augmenté ; nous sommes 15 religieuses de chœur, 7 converses qui remplissons à peu près les mêmes emplois que les années précédentes. Notre chère sœur Marie de Sainte-Pauline remplace notre chère sœur Marie du Bon Secours à l'ouvrage, et Notre chère sœur Marie de Saint-Adolphe est à la cuisine. Nous avons trois tourières très-dévotées, dont une qui est novice, 86 pénitentes, 47 enfants à la préservation, en tout 158 personnes.

Voilà, nos très-honorées et bien aimées Sœurs, le résumé de ce qui s'est passé de plus intéressant parmi nous ; c'est avec la plus grande satisfaction que nous vous le communiquons, étant persuadées que vous partagerez nos sentiments de confiance et de reconnaissance envers le Seigneur, et que vos cœurs se réuniront aux

nôtres pour déposer à la crèche de Jesus enfant les vœux ardents que nous formons pour la conservation de notre très-honorée Mère générale , l'appui et le soutien de notre sainte Congrégation , et pour chacune de vos charités en particulier. Nous vous prions de les agréer , ces vœux , ils sont sincèrement dictés par la sainte dilection qui unie tous nos cœurs pour n'en faire qu'un seul , dans les cœurs de Jesus et de Marie.

Nos très honorées et bien aimées Sœurs ,

Vos très humbles et indignes sœurs en Notre Seigneur ,

*Les Sœurs de la Communauté de Notre-Dame de Charité du
Bou-Pasteur de Bourges.*

DIEU SOIT BÉNI.

P. S Au moment de livrer cette circulaire à l'impression , nous recevons une lettre du postulateur de la cause de notre sainte Protectrice , la vénérable Germaine ; nous pensons vous faire plaisir en vous la copiant textuellement.

Rome, le 9 décembre 1851.

Ma très révérende Mère ,

J'ai cru de mon devoir de vous informer que la sacrée Congrégation des Rits s'occupe en ce moment de la discussion des miracles dont votre communauté a été favorisée en 1845... par l'intercession de la vénérable Germaine Cousin. Votre reconnaissance envers votre céleste bienfaitrice doit aussi, dans ce moment plus que jamais , vous porter à appeler par vos vœux et par les plus ferventes prières, le succès de sa cause. Si les deux miracles de la multiplication du pain et de la farine sont approuvés et reconnus incontestables , nul doute que la béatification de la vénérable Germaine n'ait lieu en 1853 au plus tard , et la Communauté du Bon-Pasteur de Bourges aura attaché son nom à une célèbre et sainte cause qui honorerà l'église de France et fournira à son histoire du 19^e siècle une de ses plus intéressantes pages. Priez donc , ma très-révérende Mère , et faites prier toute votre Communauté tous les jours jusqu'à ce que le Saint-Père se soit prononcé ; ne cessez de demander au Seigneur qu'il éclaire les juges de sa vénérable servante , afin qu'il fasse passer dans leur esprit la conviction dont vous étiez pénétrée vous-même , quand sur la foi du serment et les mains sur les saints Evangiles , vous êtes venu attester la vérité des faits prodigieux que le Seigneur a accomplis en votre faveur et pour la gloire de son humble bergère.

Veillez bien , ma très révérende Mère, ne pas m'oublier dans vos prières et me recommander à celles de votre communauté.

Je suis avec respect

Votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

J. ESTRADÉ,

Postulateur de la cause de béatification de la vénérable Germaine Cousin , comier d'honneur de Sa Sainteté Pie IX.